



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT : HA RCP0586346

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : LES PETITS LOGIS DE L'ECLUSE
136 RUE NATIONALE
41140 NOYERS SUR CHER

Assuré : LES PETITS LOGIS DE L'ECLUSE
136 RUE NATIONALE
41140 NOYERS SUR CHER

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
RC Pro

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Autres services aux particuliers et/ou aux entreprises/collectivités:

- Exploitant de voitures de tourisme avec chauffeur, en France métropolitaine
- Location de véhicules de moins de 3.5 tonnes sans chauffeur, pour courte et moyenne durée

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 18 Juillet 2025 au 17 Juillet 2026.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC0621 et du(des) module(s) n° MISC0621 "Assurances Professionnelles by Hiscox - RC Pro", n° RCE0621 et n° RC1006-PJ0116.

**Fait à Paris, le 18/07/2025
Pour les Assureurs**



18/07/2025 13:09
RCP0586346

Adresse postale : 12, quai des Quayries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

Page 1/2

TABLEAU DES GARANTIES
RC Pro
HA RCP0586346

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON
--

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	100 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	100 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS
--

- Par année d'assurance	Illimité
- Par litige	50 000 €

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros par sinistre
Dont :	
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros par sinistre

18/07/2025 13:09
RCP0586346

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 49, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989

Page 2/2